



Plénière de la Commission Arc Atlantique

Jeudi 5 novembre 2015 - Florence (Toscane - Italie)

Relevé de conclusions

I. Mots de bienvenue

Pauline Caumont, Secrétaire exécutive de la Commission Arc Atlantique, remercie tous les intervenants et les participants à cette réunion. Elle porte au vote les comptes rendus des réunions du [Bureau politique](#) et de l'[Assemblée générale](#) de Bilbao (17 et 18 mars 2015). Ces comptes rendus sont approuvés à l'unanimité.

II. Présentation des travaux du groupe de travail « Innovation »

François Maïtia, Vice-Président de la Région Aquitaine, présente les résultats de la réunion du groupe de travail « Innovation » de la Commission Arc Atlantique qui s'est tenue à Bordeaux le 6 octobre 2015. Lors de l'Assemblée générale de la Commission Arc Atlantique à Bilbao, l'Aquitaine avait été élue à la tête de ce groupe qu'elle coordonne en étroite collaboration avec la Région Poitou-Charentes. Dans la mesure où certaines Régions n'avaient pas pu participer à cette réunion, **François Maïtia** annonce que **Sheila Zecovic**, Chargée de la coopération interrégionale et européenne de la Région Aquitaine, fera circuler un document pendant la plénière pour permettre aux Régions non présentes à Bordeaux de signaler leur intérêt et d'identifier les personnes de contact. Il présente ensuite les principaux secteurs identifiés (ressources biologiques et biotechnologiques ; navires du futur ; aménagement, surveillance et sécurité du littoral ; ressources marines minérales), ainsi que les actions prévues dans le cadre du groupe de travail. Ce groupe touchant également au développement des énergies marines renouvelables, il annonce que ses activités se feront en étroite collaboration avec le groupe « Énergies Marines Renouvelables » de la Commission Arc Atlantique. Il propose que le groupe se réunisse deux fois par an à Bruxelles et que des échanges formels et informels aient lieu par voie électronique. Il invite enfin les Régions à s'impliquer dans les activités de ce groupe de travail et à le rendre plus dynamique en désignant un interlocuteur dans chaque Région membre.

⇒ [Lien vers la présentation de François Maïtia](#)

Inma Valencia, Directrice générale de l'économie et des affaires européennes du Gouvernement de la Cantabrie et représentante de la Présidence de la Commission Arc Atlantique, remercie **François Maïtia** pour son intervention et rappelle l'importance du secteur de l'innovation pour les Régions qui ont toutes identifié leurs priorités dans leurs stratégies de spécialisation intelligentes (S3). Elle remercie l'Aquitaine de tout le travail effectué pour lancer ce groupe de travail dans une dynamique très positive.

III. Déclaration finale de la CRPM

Inma Valencia rappelle aux représentants des Régions membres de la Commission Arc Atlantique que les propositions d'amendements au projet de Déclaration finale de la CRPM doivent être déposées auprès du Secrétariat de la CRPM au plus tard à 13.30, le jour même.

Pauline Caumont souligne que chaque Commission géographique a la possibilité de déposer des amendements à la Déclaration. Elle souligne que le document présenté cette année est beaucoup plus court que celui de l'année précédente et qu'il comporte 24 messages. Elle parcourt ensuite les principales sections de la Déclaration finale en insistant sur certains points importants et sur les passages ajoutés ou modifiés par le secrétariat exécutif de la Commission Arc Atlantique (lien entre les politiques européennes et les stratégies de bassin maritime, activation du Fonds de Solidarité de l'UE par des Régions, etc.).

Inma Valencia prend la parole au nom de la Cantabrie et s'arrête quelques instants sur le point concernant la migration. Elle évoque également le Fonds de Solidarité de l'UE (FSUE) qui ne peut être activé qu'à échelle nationale et à condition d'atteindre le seuil fixé. Elle rappelle que l'un des messages de la Déclaration finale de la Commission Arc Atlantique adoptée à Bilbao en mars 2015 consistait à revendiquer l'activation de ce fonds à échelle macro-régionale. Elle se félicite que ce message soit désormais repris par la CRPM.

Pauline Caumont demande si les membres ont d'autres remarques à faire concernant le document. Aucun amendement n'est déposé.

IV. Questions internes par Pauline Caumont, Secrétaire exécutive de la Commission Arc Atlantique

- Présentation et discussion sur le budget 2016

Pauline Caumont présente les documents financiers de la Commission Arc Atlantique qui ont été envoyés aux membres en amont de cette réunion. Elle rappelle tout d'abord que lors du Bureau politique de la Commission Arc Atlantique, le 17 mars 2015, il avait été décidé de répartir la perte entraînée par la fusion des Régions Aquitaine et Poitou-Charentes entre tous les membres, faisant passer la cotisation de 5 003€ à 5 297,30€ par Région et par an (soit une augmentation de 5,88%).

Concernant le budget de 2015, **Pauline Caumont** présente les recettes, qui s'élèvent à 90 054€. Elle annonce le retour de la Navarre au sein de la Commission Arc Atlantique et le départ de la Région South of Scotland Alliance pour des raisons budgétaires. Elle évoque ensuite la participation de la Commission Arc Atlantique au projet ARCOPLplatform qui a permis à la Commission Arc Atlantique de dégager 38 422€ de ressources. Pour l'année 2015, les charges en frais de personnel s'élèvent à 105 430€. Le déficit de la Commission Arc Atlantique pour l'année 2015 s'élève à 31 674€. Ce déficit est intégré au budget général de la CRPM qui reste équilibré pour l'année 2015.

Pauline Caumont présente ensuite les prévisions du budget de 2016. La répartition de la cotisation perdue suite à la fusion des Régions françaises par toutes les Régions de la Commission Arc Atlantique permet aux recettes de rester stables. Elles devraient s'élever à 90 042€ en 2016. Les frais de personnel devraient également rester stables et s'élever à 105 636€. Les frais de fonctionnement sont légèrement en hausse en raison du déménagement des locaux à Bruxelles. Cependant, cette augmentation est compensée par la baisse de la clé de répartition des frais de fonctionnements de la CRPM (6.5% pour les Commissions géographiques contre 8% précédemment). À ce jour, le déficit prévu pour 2016 s'élève à 55 838€. Ce dernier devrait être réduit par la participation de la Commission Arc Atlantique à plusieurs projets européens dans le cadre du programme Interreg Espace Atlantique qui publiera ses premiers appels au début de l'année 2016.

Pauline Caumont rappelle enfin la participation de la Commission Arc Atlantique au dépôt d'une candidature pour le mécanisme d'assistance de la Stratégie Atlantique en collaboration avec ECORYS (chef de file). Si la candidature est retenue, la Commission Arc Atlantique sera en charge de la communication et pourra mettre à profit son réseau d'acteurs sur toute la façade atlantique. Pour ce faire, elle bénéficierait d'un budget de 190 000€ sur deux ans. Les résultats seront communiqués aux membres dès qu'ils seront connus (novembre-décembre 2015).

- Calendrier 2015/2016

Pauline Caumont précise tout d'abord que le bilan d'activités annuel sera présenté lors de la prochaine Assemblée générale de la Commission Arc Atlantique. Concernant les activités du deuxième semestre 2015, la candidature pour le mécanisme d'assistance de la Stratégie Atlantique a été déposée le 11 septembre 2015. La Commission Arc Atlantique a également été en charge de l'organisation de la conférence finale du projet ARCOPLplatform les 14 et 15 septembre 2015 au Comité des Régions à Bruxelles. Trois groupes de travail se sont ensuite réunis: le groupe « Tourisme et culture atlantiques » le 24 septembre à Bruxelles, le groupe « Innovation » le 6 octobre à Bordeaux et le groupe « Stratégie Atlantique » le 28 octobre à Brest.

Elle annonce que le début de l'année 2016 devrait être consacré à la préparation de projets dans les domaines des énergies marines renouvelables (APC2), du tourisme et des biotechnologies bleues en lien avec les différents groupes de travail de la Commission Arc Atlantique. Elle ajoute que le groupe de travail « Transports » se réunira après la nomination du directeur « Transports » en Cantabrie. **Pauline Caumont** ajoute qu'à ce titre, le Conseiller régional en charge de l'Innovation et des Transports du Gouvernement de la Cantabrie a participé au Forum du Corridor Atlantique organisé le 28 octobre à Bordeaux pour y représenter la Commission Arc Atlantique.

- Assemblée générale 2016

Pauline Caumont rappelle que la prochaine Assemblée générale doit se tenir au premier semestre 2016. Les Régions membres sont appelées à faire part de leur intérêt pour accueillir cette Assemblée générale de la Commission Arc Atlantique.

La Navarre mentionne son intérêt à organiser l'Assemblée Générale de la Commission Arc Atlantique. Cette proposition doit néanmoins être validée et confirmée.

V. Fin de la réunion

François Maïtia annonce sa retraite politique, ainsi que celles d'Adeline L'Honen, Conseillère régionale des Pays de la Loire et de Brigitte Tondusson, Conseillère régionale de la Région Poitou-Charentes. Tous trois ne se représenteront pas aux élections régionales de décembre 2015.

Inma Valencia s'exprime au nom de toutes les Régions membres de la Commission Arc Atlantique pour remercier les trois élus français pour leur engagement en faveur de la coopération en Atlantique, ainsi que pour leur soutien sans faille à la Commission Arc Atlantique tout au long de ces années.